

# PETITE ENFANCE - ENFANCE



## Caisse d'Allocations Familiales

La CAF aide les familles lors de l'arrivée du jeune enfant et les accompagne pour l'éducation, la garde et les loisirs.

**Renseignez-vous auprès de votre antenne CAF pour connaître vos droits.**

## Le Département avec le service de Protection Maternelle et Infantile

Le centre de PMI est un lieu où une équipe pluridisciplinaire (médecins, puéricultrices, éducatrices..) accueille et écoute **les futurs parents, les parents et enfants jusqu'à 6 ans.**

**Permanences à la Maison des Services  
les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis de 14 H à 17 H  
Sur rendez-vous au 03.21.12.28.30**

**Permanences à la Maison des Associations  
Rue Pierre Brossolette 62380 Esquerdes  
4<sup>ème</sup> vendredi de 14 H 00 à 16 H 00  
Sur rendez-vous au 03.21.12.28.30**

## Relais d'Assistants Maternelles

Le RAM est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges au service des **futurs parents**, des **parents** et des **Assistants Maternelles**.

Les parents et les futurs parents reçoivent gratuitement des conseils et des informations. Les Assistants Maternelles trouvent un soutien dans leur pratique. Elles se rencontrent et s'échangent leurs expériences lors des animations.

Les ateliers éducatifs constituent des temps d'éveils et de socialisation pour les enfants.

## Maison des Services

**1 chemin du Pressart**

**62380 Lumbres**

**03.21.12.91.99**

**06.07.49.32.20**

**florence.poupard@ccplumbres.fr**